

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ATRÉBATIO

Le parc de Tincques au cœur du budget,
en attendant l'accélération du dossier ADSL

Après un riche débat d'orientations budgétaires le mois dernier, le vote - à l'unanimité - du budget de l'année n'a été qu'une formalité pour les délégués communautaires, réunis mercredi soir à Avesnes-le-Comte. Le chantier du parc de Tincques et celui de la desserte ADSL sont évidemment revenus s'inviter dans les débats, où est aussi apparue la démarche de création d'un schéma territorial des équipements sportifs (lire ci-dessous).

PAR DAVID DERIEUX
saintpol@lavoixdunord.fr

En ouverture de séance, le président, Pierre Guillemant, a invité l'assemblée à partager une pensée émue pour Serge Candelier, décédé la semaine dernière, qui avait été « l'un des premiers pionniers de la cause communautaire ». Puis il a actualisé les dernières données chiffrées relatives au budget 2009, qui s'équilibre à hauteur de 3 271 886 euros. La communauté bénéficie d'une DGF (dotation globale de fonctionnement) de 458 848 euros, en hausse de 0,95 %. Quant à la TPU (taxe professionnelle unique), par le jeu de l'augmentation des bases d'imposition sur le taux inchangé de 10,72 %, elle augmente de 11 % pour s'élever à 1 229 760 euros.



Les derniers travaux d'aménagement sont en cour sur le parc de Tincques.

Une attention toute particulière a ensuite été apportée au budget annexe du parc de Tincques, décliné en quatre opérations. Pour son aménagement, la somme de 743 400 euros est prévue, à laquelle viendra encore s'ajouter la question de la desserte en Internet très haut débit. La plateforme multiservices bénéficie quant à elle d'un budget d'1,76 million d'euros qui dépend fortement du coût de la construction du bâtiment. Le degré d'innovation de ce projet amène l'Atrébatie à solliciter de nouveaux partenaires financiers, sachant que quelque

500 000 euros de recettes sont à ce jour certifiés. « La plateforme sera la traduction immobilière du pôle d'excellence, conçu pour rendre le parc attractif », a insisté Pierre Guillemant. Le président

« La plateforme sera la traduction immobilière du pôle d'excellence, conçu pour rendre le parc attractif. »

s'est satisfait du retour du permis de construire pour Les Délices des 7 Vallées. Il aimerait finaliser au moins deux autres projets d'installation d'entreprises dans l'année. Pour Pierre Guillemant, « avec un tarif de 9 euros le mètre carré, un taux de TPU très correct de 10,72 % et les moyens de la plateforme multiservices, la communauté a des atouts qu'on ne trouve pas partout ».

Les nombreuses opérations liées au parc de Tincques représentent un travail considérable, mais sont en bonne voie. Quand bien même le degré de complexité est

élevé, comme dans le dossier de la desserte en Internet très haut débit. Les élus et techniciens ont pris le problème des zones d'ombre à bras-le-corps. Pierre Guillemant était d'ailleurs jeudi au conseil régional pour y intervenir au nom des petites communes. Le maire de Villers-Brûlin, Louis Lambert, milite pour que sa commune soit couverte. L'équipement en la matière du parc de Tincques est une nécessité. Le dossier avance. Difficilement... « Ça doit se décider et se réaliser dans l'année, a précisé le président. Aujourd'hui, nous savons ce qu'il faut faire, nous connaissons la démarche et les trois options possibles. » Le choix de la fibre optique semble plus approprié que ceux du satellite et du hertzien. Le reste est affaire de coûts, pour ne pas dire clairement de gros sous. « Ça coûte cher, donc il y aura une contribution de notre part », a indiqué le président.

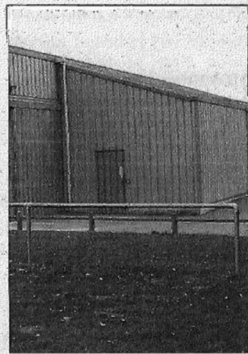
Toujours dans le domaine économique, la communauté de communes arrive dans la phase de finalisation de son projet de signalisation des commerces et artisans du territoire, à partir des unions commerciales d'Aubigny, Avesnes et Tincques. Ce sont deux entreprises d'Avesnes-le-Comte qui ont remporté les marchés de la réalisation et de la pose du matériel, qui devrait être implanté à partir de la fin du mois d'avril, plus vraisemblablement dans la première quinzaine de mai. ■

Vers un schéma des équipements sportifs

Mercredi soir à Avesnes-le-Comte, les délégués communautaires de l'Atrébatie ont bénéficié d'une présentation du futur schéma territorial des équipements sportifs, qui doit faire l'objet d'un avenant au contrat de territorialisation signé en 2007 avec le conseil général.

Deux comités de pilotage, l'un de techniciens, l'autre d'élus, vont être mis en place pour faire passer ce schéma territorial du stade de principe à celui de réalité. Un diagnostic a été réalisé sur le terrain, tenant compte du tissu associatif actif, des équipements existants et du nombre d'adhérents des différents clubs. Il a permis d'identifier sept à huit projets de nature à « rééquilibrer et compléter l'offre en équipements sportifs », ainsi que l'a expliqué le directeur des services, Arnaud Curdy.

Les besoins se répartiraient de la



La salle de Tincques a bien besoin d'une rénovation.

manière suivante, sachant que les négociations continuent de se poursuivre avec les communes. Le besoin d'une salle multisports a été identifié à Aubigny-en-Artois, pour les différentes sections du Sporting-club aubinois ainsi que pour les élèves du collège

Jean-Monnet. À Avesnes-le-Comte, au complexe que forment le stade et le collège, des aménagements de complément sont envisagés pour la pratique du tir à l'arc et du tennis. À Tincques, il s'agirait de rénover la salle multisports, plutôt à l'horizon 2010. Un projet qui fait l'objet d'études préalables avec le conseil général et le CAUE.

Quatre autres projets sont d'actualité à Izel-lez-Hameau (transformation des vestiaires du stade), Savy-Berlette et Camblain-l'Abbé (également les vestiaires du stade). L'amélioration des conditions de pratique des archers des différents clubs ou sections de foyers ruraux, à Avesnes, Magnicourt-en-Comté et Béthonsart, est également à l'étude. Il s'agira de déterminer si la réalisation d'un plateau extérieur est judicieuse. Les réflexions vont se poursuivre dans les mois à venir au sujet de ce schéma territorial, dans lequel la com de com joue le rôle d'incitateur et de coordinateur. ■ D. D.

VILLERS-SIR-SIMON

Civisme et bonne humeur
pour le nettoyage de printemps

Dimanche, la commune et son maire, Xavier Normand, organisaient le traditionnel nettoyage de printemps. Par un temps frais mais ensoleillé, ils étaient une vingtaine à se retrouver dans la bonne humeur pour faire preuve de courage et de civisme. À l'issue du ramassage des déchets, de moins en moins nombreux d'année en année, la municipalité a offert l'apéritif à ses dévoués administrés. Un échange de bons procédés dont la vie villageoise sort gagnante. ■